

Divers styles pour une même louange

par Eric Galia, pasteur, animateur régional jeunesse
en Cévennes-Languedoc-Roussillon.

Il est intéressant de voir l'attachement de certains croyants à «leur» musique dans l'Église. Cet attachement résulte d'un passé proche, la Réforme protestante, et aussi d'un point de vue sentimental, à ce qui se «*faisait avant, pendant, son enfance*»... La tradition est en rapport avec ce passé, d'un point de vue identitaire et affectif. Le paradoxe, dans l'Église protestante, c'est quelle se dit réformée. Deux mots qui se contredisent lorsque l'on entend certaines personnes se dire de «tradition réformée».

La musique et le chant dans le culte sont évidemment issus d'une tradition qui forme cette identité propre à l'Église réformée, tel que les Psaumes de la Réforme ou la musique de J.S. Bach. Les risques d'un attrait

trop marqué ou d'un repli sur la tradition sont d'exclure toute une partie de ce qui se fait en matière de musique d'Église aujourd'hui ou «juste hier».

Souvent le type de chant chanté dans une communauté permet de discerner le type de communauté auquel on a à faire, c'est-à-dire, pour reprendre une expression courante, on peut dire que telle paroisse est classique, l'autre à tendance évangélique etc.

Le chant et la musique sont en quelque sorte un reflet du langage de l'Église.

Il ne faut pas y voir une expression négative. Bien au contraire, elle à l'avantage de dire que l'Église pos-

sède bien un langage propre qui est principalement celui de l'Évangile de Jésus-Christ. Ce langage a évolué au travers des siècles afin d'être compréhensible, c'est ce que les termes de «*tradition Réformée*» peuvent traduire. L'apôtre Paul est un bon exemple dans le domaine du langage, ses épîtres montrent bien la manière dont il parle aux communautés en s'adaptant à leur propre langage : aux juifs, il parle de ce qu'ils connaissent, de même pour les Grecs, pourtant son message reste le même, il annonce le Christ ressuscité.

C'est dans cette perspective que le chant et la musique dans le culte doivent œuvrer. Olivier Calame donne une bonne formule qui peut illustrer notre propos, il nous dit que la musique doit «*être dans le monde et non du monde ou hors du monde* ». En effet, une musique qui se replierait uniquement sur une tradition, excluant toute innovation, serait hors du monde. Par contre une musique qui serait trop enracinée dans la dernière mode en matière de musique serait une musique du monde qui ne tiendrait pas compte d'une tradition. La voie médiane est donc ce qu'il appelle une musique dans le monde, c'est-à-dire une musique qui tient compte de la particularité de ce qui la fonde, c'est-à-dire l'Église.

Comment trouver cet équilibre de langage qui parlerait à la fois à toutes les générations, mais aussi à tous les chrétiens et aux non-chrétiens? Ceci ne peut rester qu'un idéal qui a l'avantage de nous obliger de rester conscients que nous ne pouvons parler à tous en même temps.

Il en va de même en ce qui concerne la musique, et c'est bien naturel, une musique ne peut pas plaire à tout le monde. Il faut donc passer par des compromis, soit en faisant des cultes avec des styles de musique particuliers, ce qui risque de diviser la communauté, soit en mélangeant les genres musicaux dans un même culte, ce qui peut être gênant en ce qui concerne la cohérence liturgique. La deuxième option peut néanmoins fonctionner si ce mélange musical est fait avec sérieux et intelligence. Pour ce faire, il faut lier la tradition et la nouveauté dans un ensemble cohérent, en montrant que l'une ne va pas sans l'autre.

On a trop souvent opposé la tradition avec l'innovation dans le milieu d'Église surtout en ce qui concerne la musique et le chant. En matière de musique, l'histoire montre le contraire. L'évolution de la musique ne peut se faire que si elle a des bases sur lesquelles elle peut s'appuyer et s'enrichir. L'histoire de la musique montre aussi qu'il n'y a aucune rupture entre telle ou telle musique, on peut parler alors d'évolution et non de révolution. Un autre facteur de l'évolution de la musique est le mélange des cultures. Il n'y a donc pas de musique traditionnelle, voire classique, et une autre musique qui serait née on ne sait où. Pour le dire autrement, des musiques influencent d'autres musiques. On peut dire alors qu'il y a continuité entre tradition et nouveauté.

En ce qui concerne plus particulièrement la musique et le chant liturgique il ne devrait pas y avoir rupture



entre la musique traditionnelle et la musique nouvelle. Néanmoins, de par sa fonction rituelle, la musique et le chant d'Église sont perçus comme une musique à part.

Comment peut-on aujourd'hui allier la musique traditionnelle protestante (s'il en existe réellement une) avec des nouveautés musicales ?

Peut-on par exemple utiliser des musiques dites «profanes» dans le culte ? ou encore quelle place faut-il donner à la création dans le domaine de la musique liturgique ?

Certains compositeurs contemporains écrivent des chansons, composent des musiques qui ont pour sujet, la foi, Dieu, l'amour etc. Souvent leurs paroles sont plus porteuses au niveau spirituel que certains de nos cantiques¹. Pourquoi ne pas les utiliser dans nos célébrations ? Lors d'un culte de bénédiction de mariage d'un couple, il arrive souvent que le couple concerné demande de passer des morceaux de musique ou des chansons qui l'ont touché. Ces moments musicaux sont souvent très forts. Certaines de ces chansons peuvent être chantées en assemblée ; comme les compositions de Michel Fugain par exemple². La chanson « *Attention mesdames et messieurs* », facile à chanter en assemblée, serait un bon

cantique de repas du Seigneur ou de Pâques. En effet, les paroles disent ceci :

Nous avons vingt ans et plein de chansons

Comme le printemps nous allons danser dans votre maison

Notre pain est blanc, notre vin est bon,

Si vous le voulez c'est de bon cœur que nous le partagerons...

C'est toujours la même histoire depuis la nuit des temps

L'histoire de la vie et de la mort

Mais nous allons changer de décor

Espérons qu'on la jouera encore dans deux mille ans.

Les paroles de cette chanson ont le mérite d'être actuelles, peut-être parlent-elles mieux à nos oreilles que certains cantiques dont les formulations sont devenues aujourd'hui quelque peu étrangères à notre langage...

Nous pourrions donner encore beaucoup d'exemples de ce type. La question qui se pose alors est : pourquoi sommes-nous réticents devant l'utilisation de ces chansons dites «profanes». De plus dans l'Église réformée, peut-on dire qu'il y ait une musique «profane» et une musique «sacrée» ?

Il est dommage de ne pas pouvoir utiliser ce fond existant à notre disposition. Certains diront peut-être que ces chansons plaisent uniquement

1) La chanson de Francis Cabrel *Assis sur le rebord du monde* parle de Dieu regardant sa création et l'utilisation que les hommes en font. Cette chanson pourrait peut-être s'intégrer comme prière de repentance dans la liturgie.

2) Musique de Michel Fugain et paroles de Pierre Delanoë.



aux jeunes, mais il est possible de prendre des musiques ou des chansons plus anciennes, du moment qu'elles peuvent s'intégrer dans la liturgie.

Alors quels critères faut-il pour que ces chansons puissent entrer dans nos liturgies ? Il y a là deux critères importants qu'il faut retenir.

Le premier est le texte et le message du chant. Il faut que celui-ci ait quelque chose à dire dans le cadre du culte, et que la théologie qu'il véhicule soit dans la tendance de la théologie réformée.

Le deuxième critère est, quand il s'agit d'un chant, qu'il puisse être chanté en assemblée, c'est-à-dire, que la tessiture ne soit ni trop haute ni trop basse et que ce chant puisse être chanté à plusieurs voix³.

Peut-être, une meilleure utilisation, une musique nouvelle ou de nouveaux cantiques, demanderait-elle que des compositeurs en créent spécialement pour nos liturgies.

Nous pouvons déjà suggérer plusieurs méthodes qui peuvent être mises en place pour donner cet élan de création. Une première méthode serait de créer une équipe qui chercherait ou trierait tout ce que les différentes Églises locales auront créé

dans le domaine textuel et musical. En effet il existe beaucoup de communautés qui créent des petites pièces de musique, qui écrivent des paroles de chanson sur des airs existant pour leurs besoins en catéchèse, pour des cultes «spéciaux» etc. Cette «récolte» pourrait être par la suite étudiée, puis retravaillée par des paroliers, des musiciens et des théologiens. Cette démarche aurait pour avantage de partir d'une base qui est directement issue d'un besoin des communautés. Ce travail répondrait alors à une demande concrète.

Une autre méthode serait de créer des stages au sein de l'Église qui regrouperaient des personnes intéressées par la composition, tant au niveau des textes que de la musique. Ceci encadré par des musiciens professionnels, pourquoi pas connus, afin d'attirer plus de monde. Ces stages feraient se rencontrer des publics divers, ce qui permettrait de créer des relations (paroliers-musiciens) qui dynamiseraient encore plus l'innovation et la création d'œuvre.

Une dernière méthode encore pourrait voir le jour au niveau local (qui pourrait servir là encore à la première méthode que nous avons énoncée). Des réunions pourraient être faites, après une étude biblique; elles auraient pour but d'écrire des textes de louanges, de prière, qui pourraient par la suite être mis en musique par des musiciens locaux s'il en existe. Ceci lancerait une dynamique qui pourrait être reprise au niveau régional et national.

3) À plusieurs voix ne signifie pas que ce chant comporte une harmonisation à trois ou quatre voix, mais qu'il soit possible d'être chanté par plusieurs personnes en même temps.